



Présentation de Bretagne Très Haut Débit

⇒ « Fibre optique, Très Haut Débit :
un enjeu majeur pour le Centre Bretagne »

Vendredi 14 décembre 2012, à 18 heures 30, à l'espace Glenmor à Carhaix

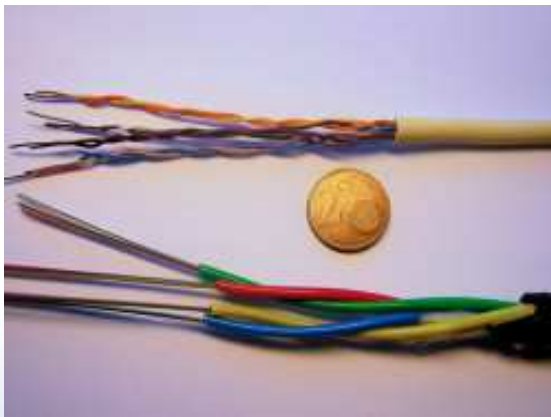


TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE



Un « nouveau » réseau de câbles en fibre optique

- Seule solution pérenne pour accompagner les besoins des entreprises, des foyers et des services publics
- La technologie choisie par les opérateurs (Orange a pour ambition de fibrer 60% des français)
- Seule technologie pouvant proposer des débits illimités et symétriques, insensibles à :
 - la distance (contrairement à l'ADSL)
 - et au partage (contrairement aux technologies hertziennes où le débit est partagé)



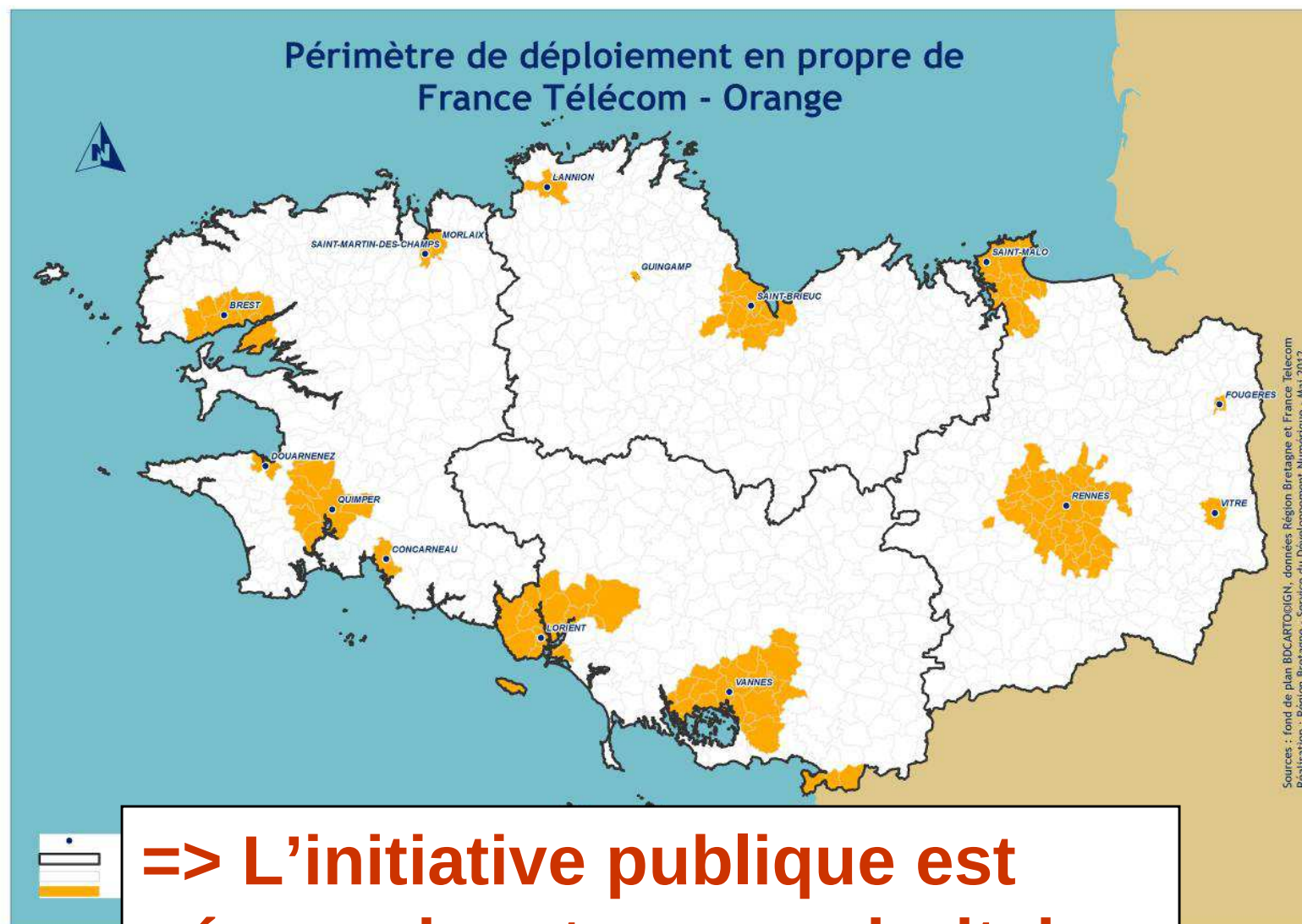
En haut : un câble cuivre comprenant 4 paires cuivre

En bas : un câble optique comprenant 4 modules de 12 fibres, soit 48 lignes optiques





Les limites de l'investissement privé



=> L'initiative publique est nécessaire et sera majoritaire



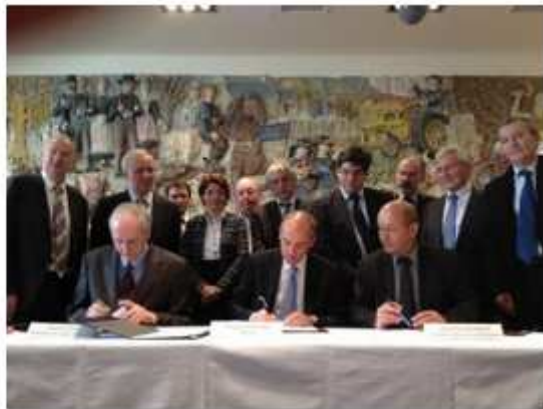
→ Une convention pour suivre les déploiements privés sur 40% des prises

← 65,9 M€ attribués à Bretagne Très Haut Débit

Mégalis devient l'outil de gouvernance de Bretagne très haut débit →

Déclaration d'intention sur le déploiement de la fibre

Publié le 26 mars 2012 par Renault



L'État, la Région Bretagne, et France Télécom-Orange signent une déclaration d'intention sur le déploiement de la fibre, une étape décisive vers le très haut débit pour tous les Bretons

Le Préfet de la région Bretagne, le Président du Conseil régional, et le Président-Directeur Général de France Télécom-Orange signent une déclaration d'intention pour le

déploiement en propre du réseau FTTH (Fiber To The Home ou fibre optique au domicile) de France Télécom-Orange en Bretagne. Cette déclaration prévoit la signature d'une convention sous un délai de trois mois.

Recherche

Menu

- Accueil
- Ressources
 - Recensement des compétences
- Territoires
- Glossaire
- Groupes
- A propos
- Contact

Actualités

- Mégalis devient l'outil de gouvernance de Bretagne très haut débit
- Internet. Le très haut débit en 2025
- Déploiement du très haut débit: une mission gouvernementale
- 26/10/2012 Prêt BEI pour la fibre optique aux Pays-Bas



Le SCORAN : 100 % fibre à l'horizon 2030

- L'ambition : « Disposer à terme d'infrastructures en capacité de supporter tous les services et innovations numériques et de les rendre disponibles aux habitants et entreprises en Bretagne ».
- Ambition retenue par la conférence numérique :
 - Préfet de la région Bretagne, Président du Conseil régional de Bretagne, Préfets des départements, Présidents des Conseils généraux, Présidents des agglomérations et de communauté urbaine, Présidents des Pays, Président des conseils de développement, Président du CESR, Président du Syndicat mixte Mégalis, Agence Régionale de Santé, DREAL, Rectorat, Direccte, Caisse des Dépôts et Consignations.
- La mise en œuvre de cette ambition est le projet :

Bretagne Très Haut Débit



Feuille de route du projet Bretagne Très Haut Débit

- La feuille de route du projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD) est un document présenté en conférence numérique du 9 janvier 2012.
- Les objectifs de la feuille de route sont de :
 - proposer une stratégie de déploiement du très haut débit, y compris par la gestion du cadre national
 - préciser l'équation économique du projet et proposer des logiques de financement
 - proposer une première phase de déploiement
 - définir les moyens de la réalisation (gouvernance)



Une logique de déploiement au service du territoire

- Le déploiement de la fibre en zone « privée » : un risque de distorsion de l'équilibre de l'armature urbaine
- Le déploiement de la fibre : une augmentation de l'échelle de débit disponible et donc une amplification de la fracture liée aux zones actuellement « à faibles débit »
- Le déploiement de la fibre : un atout pour le soutien à l'économie, à la formation, à la recherche
- Une pluralité d'objectifs et donc une structuration par axes



La stratégie de déploiement

Armatures des villes moyennes, à raccorder par échelle de maille urbaine

« équilibre »

1 prise de l'axe « équilibre » pour 1 prise de l'axe « cohésion »

« cohésion »

Zones à faible débit,

« économie –
connaissance –
services »

Entreprises ou services publics à raccorder en fibre en fonction des opportunités, besoins ou priorités

« montée vers
le très haut débit »

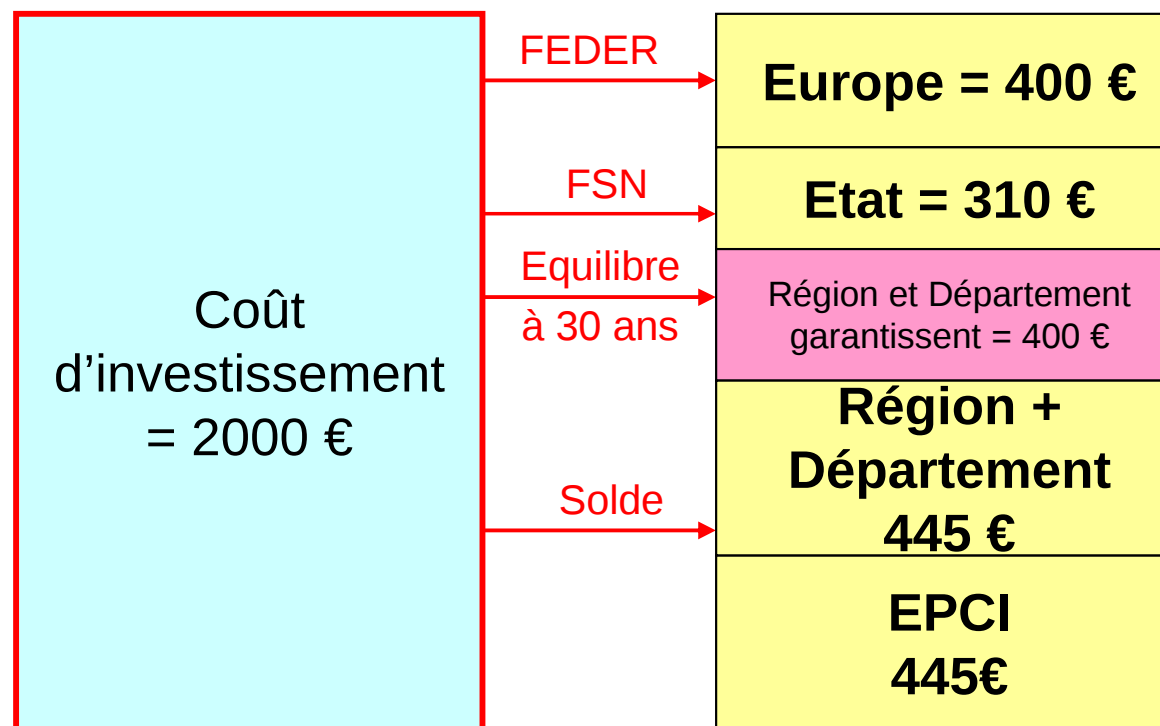
Zones à faible débit non fibrée
avant au moins 5 ans

Phasage



Les principes de financement

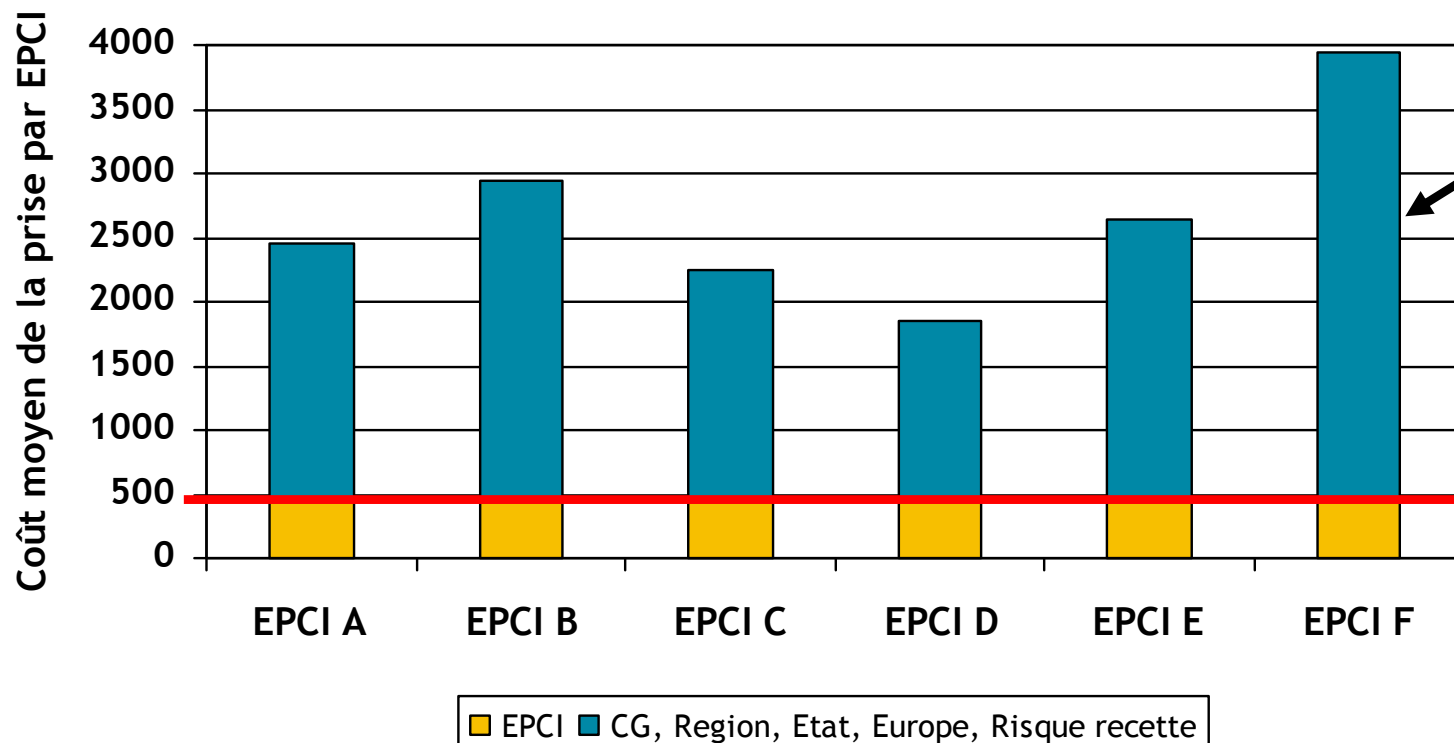
A partir d'un coût moyen régional à la prise estimé à 2000 € et de recettes à long terme estimées à 400 €





La péréquation régionale

Répartition des financements d'une prise fibre optique



Les autres financeurs assurent le bouclage du plan de financement

Chaque EPCI financera 445 € par prise quelque soit le coût réel



Une première phase 2013-2017

→ Axe « équilibre »

- déterminée en fonction du périmètre des zones « privées » et de la nécessité de maintenir l'équilibre urbain breton (85 000 prises)

→ Axe « cohésion »

- même nombre de prise que pour l'axe « équilibre » (application du « 1 pour 1 ») et analyse à faire en fonction de l'état des lieux (85 000 prises)

→ Axe « économie, connaissance, services »

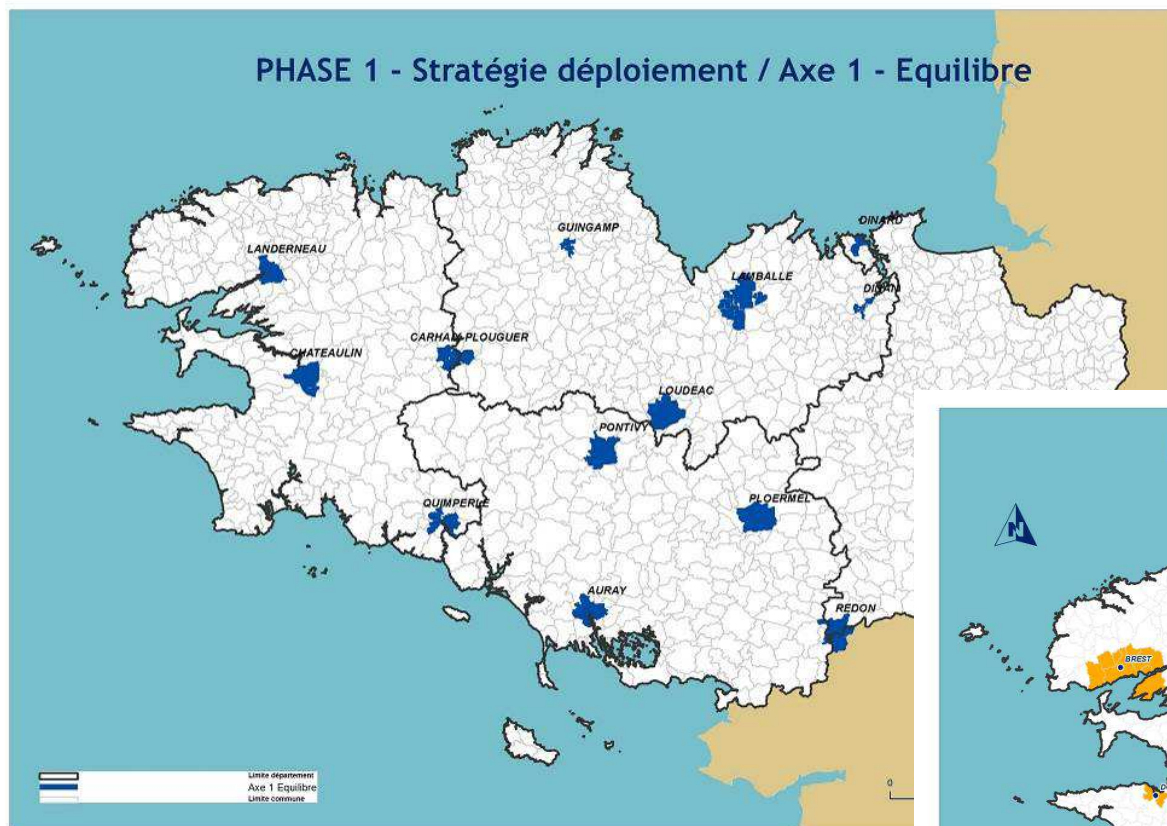
- un dimensionnement en volume

→ Axe « montée vers le très haut débit »

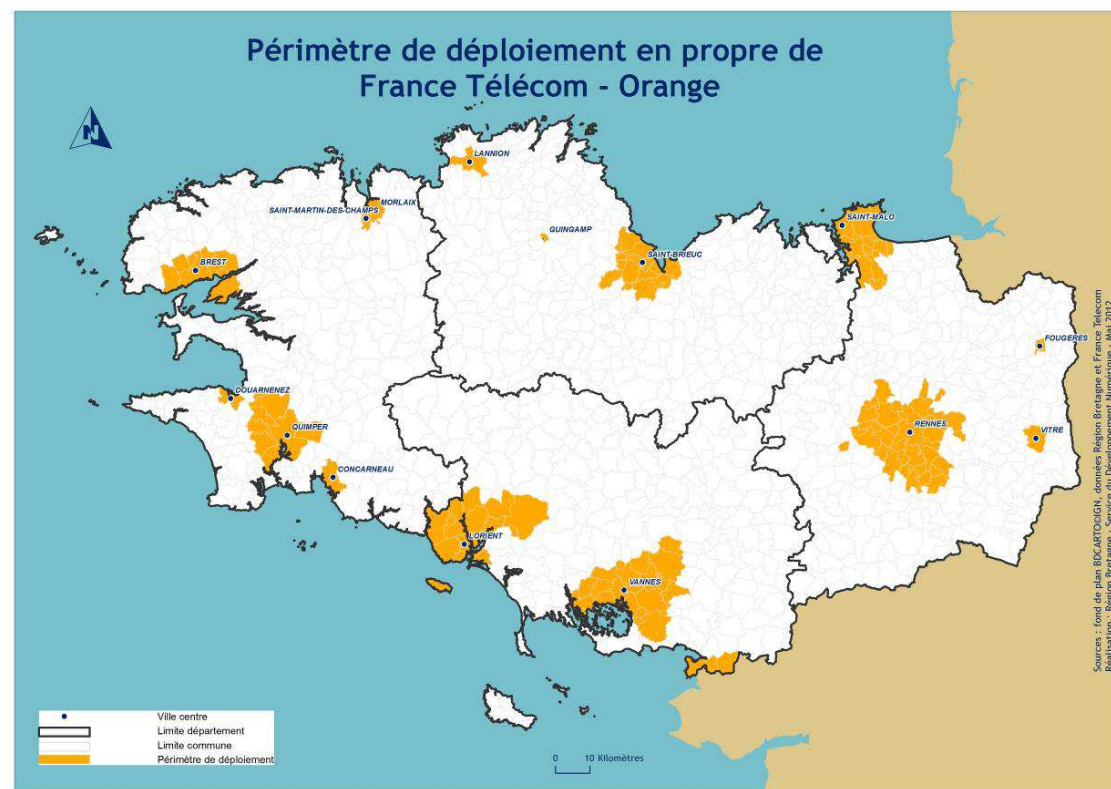
- 200 NRA-MED



Première phase « équilibre »: 85 000 prises publiques

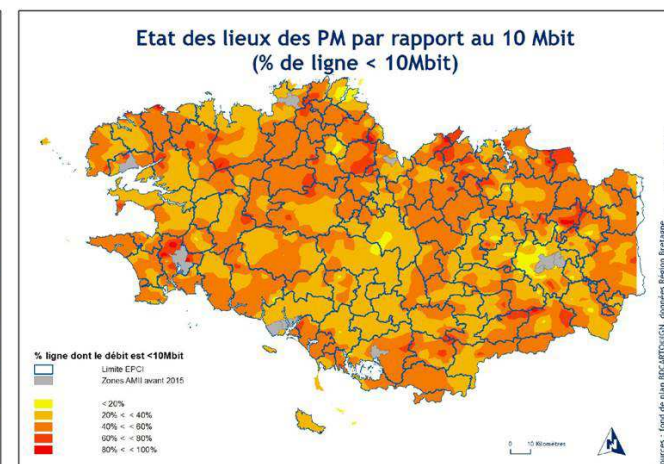
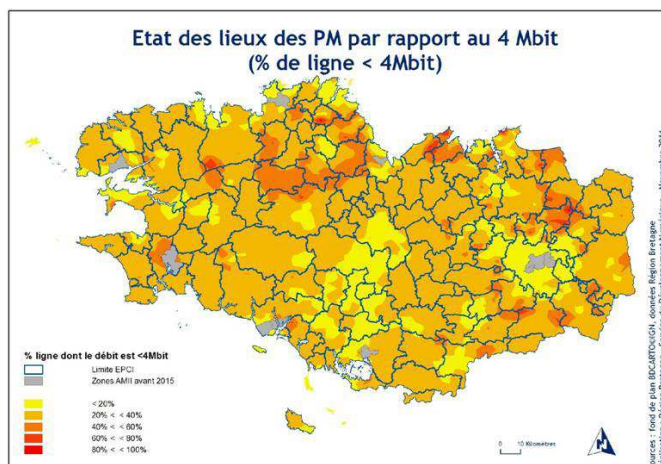
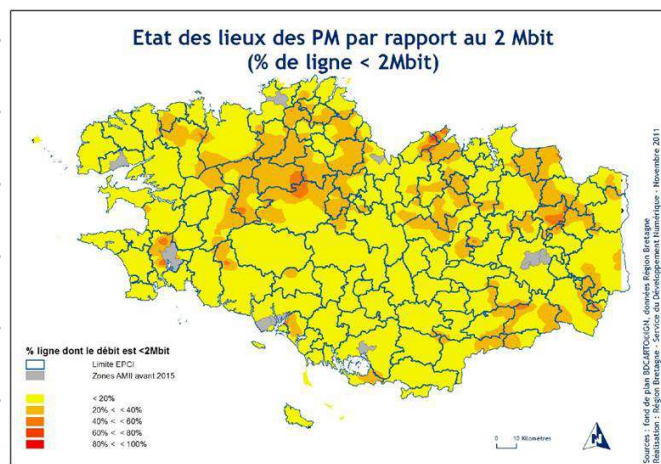


Auray, Carhaix-Plouguer, Châteaulin, Dinan, Dinard, Lamballe, Landerneau, Loudéac, Paimpol, Ploërmel, Pontivy, Quimperlé et Redon





Première phase « cohésion » : 85 000 prises

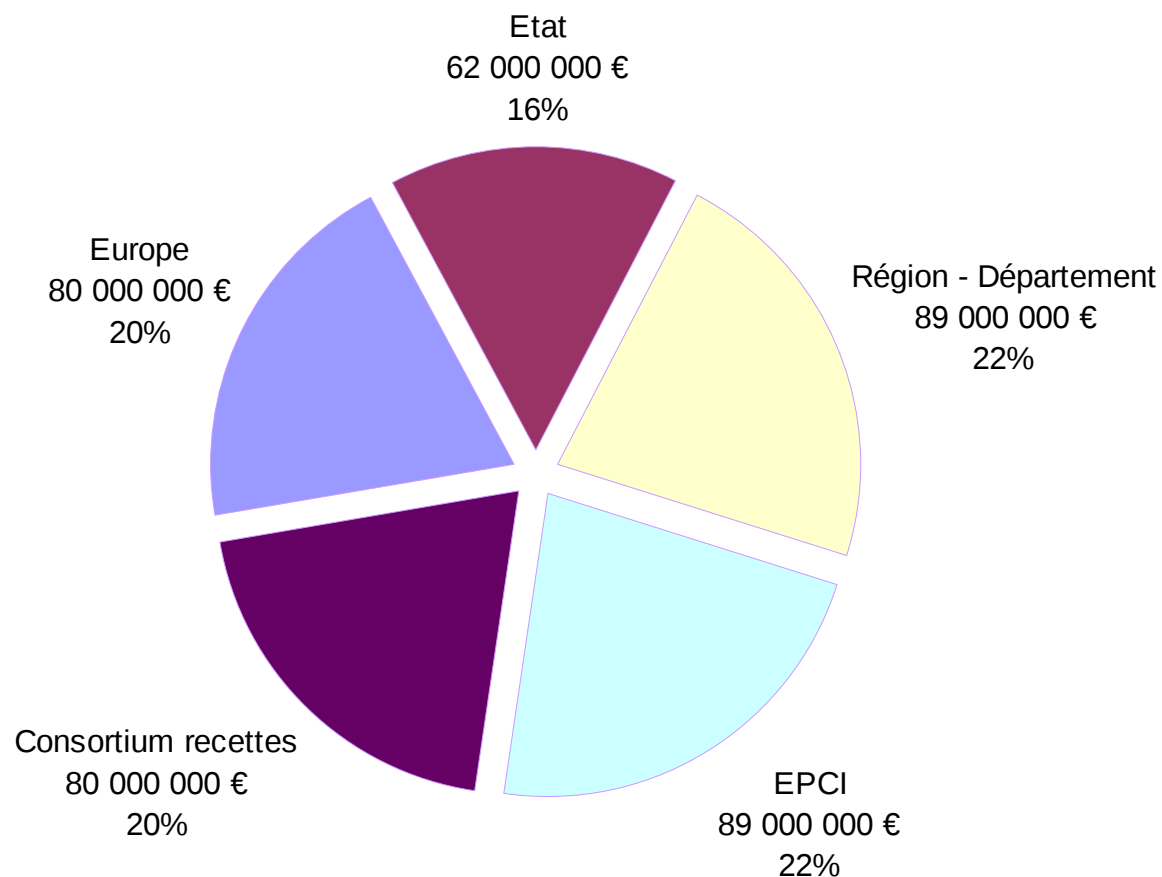


« Territorialisation » en cours avec les EPCI et
sous l'animation des Départements et Pays



Plans de financement de la première phase

Plan de financement scénario 1





Les objectifs de la gouvernance

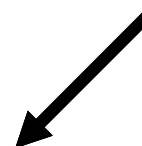
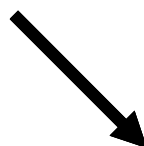
1. Assurer la cohérence globale du projet et optimiser les financements
2. Garantir un aménagement équilibré et progressif du territoire
3. Assurer la pérennité et la viabilité du projet en termes de services rendus, notamment en favorisant la venue des opérateurs de détail
4. Permettre à tous les acteurs bretons de participer au déploiement à l'échelle régionale en tenant compte des réseaux existants
5. Favoriser au maximum la mutualisation des moyens



Cette gouvernance s'appuiera sur
un outil historique de mutualisation



Bthd



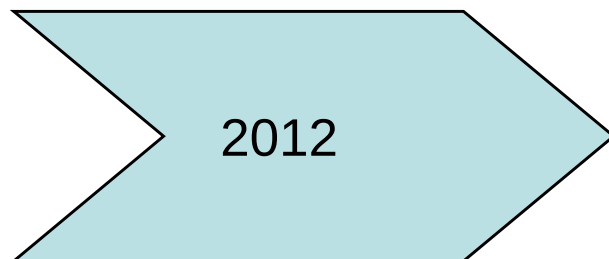
Mégalis Bretagne

Usages et infrastructures Très Haut Débit,
e-administration

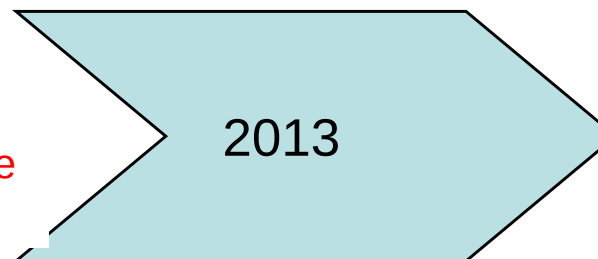
*Le fait de travailler à partir d'un syndicat mixte existant permet
de disposer rapidement d'un outil opérationnel*



Le calendrier



Conférence
numérique



- Adoption de la feuille de route
- Accord de financement
Commissariat Général aux
Investissements
- Signature convention France
Télécom / Orange sur les zones
« AMII »
- Lancement de la
territorialisation de la feuille de
route
- Discussion avec les opérateurs
et industriels
- Ecriture du projet de statuts

- Adoption des statuts par le
comité syndical
- Finalisation de la
territorialisation de la phase 1
- Procédures de dévolution pour
désignation des entités en
charge de l'établissement du
réseau, de son exploitation et
de sa commercialisation
- Présentation des dossiers
FEDER
- Mise en place des
financements
- Lancement des premiers
travaux



Présentation de Bretagne Très Haut Débit

www.bretagnetreshautdebit.com

« Fibre optique, Très Haut Débit :
un enjeu majeur pour le Centre Bretagne »

Vendredi 14 décembre 2012, à 18 heures 30, à l'espace Glenmor à Carhaix



TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE